

**Réponses aux trois questions posées par l'APF du Loiret aux candidats aux élections canonales
Anne BESNIER – candidate sur le canton de Châteauneuf sur Loire**

L'accessibilité des transports et des lieux publics : les obligations des conseils généraux.

Quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin que le conseil général respecte le délai de 2015?

- Je demanderai que le Conseil Général établisse un planning précis de mise en accessibilité des cars
- Je proposerai qu'une aide plus importante soit allouée aux communes pour adapter leurs arrêts de cars
- Je proposerai qu'un accompagnement sous forme de conseils soit mis en place auprès des communes pour réaliser leur plan d'accessibilité.
- Après avoir demandé l'état des lieux de l'accessibilité des bâtiments départementaux, je vérifierai que le planning de mise en accessibilité correspond bien aux exigences de la loi.

L'aide à l'autonomie : en attendant la reconnaissance du risque autonomie

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin que le conseil général garantisse à tous l'accès aux aides à l'autonomie et leur financement intégral ?

- Je demanderai que dans moyens suffisants soient donnés à la Maison Départementale des Personnes Handicapées afin que les dossiers soient traités dans des délais raisonnables (et non plus dans les 6 mois qui ont cours aujourd'hui) afin que les personnes n'attendent pas si longtemps les subventions d'aménagement de leur logement.
- Il faut également la construction de logements adaptés dans la politique d'aide à la pierre.

L'offre de service sociale et médico-sociale : pour le développement d'une offre de qualité et de proximité

Quelle politique et quels moyens comptez-vous mettre en œuvre afin que le conseil général garantisse à tous l'accès à cette offre de service de qualité et de proximité ?

- Je demanderai que des moyens soient donnés aux associations qui accompagnent les personnes et surtout que leurs subventions ne soient pas réduites.
- Il faut des places dans les établissements et si ces établissements dépendent de l'Etat, le Conseil Général doit demander ces places avec insistance.
- Je demanderai que le Conseil Général respecte la loi sur l'embauche des travailleurs handicapés.